

Vendredi 17 février

**Communiqué de presse**

**Grève au collège des Gratte-Ciel Môrice Leroux de Villeurbanne.**

**« Classes surchargées + poste supprimés = enseignements sacrifiés ».**

Face à la baisse des moyens (3 classes et 3 postes supprimés), les personnels enseignants et de vie scolaire du collège étaient massivement en grève ce jeudi 16 février. Nous précisons que le collège est un établissement classé zone violence, 37<sup>e</sup> à l'enquête sociale du Rhône, accueillant une SEGPA, une UPE2A (primo arrivants qui doivent être intégrés en classe), une section de l'ITEP...

En l'état, nous aurions des classes surchargées particulièrement en 4<sup>e</sup> (29,2 élèves en moyenne) et surtout en 3<sup>e</sup> (29,8 !) alors que les seuils pour créer une classe sont à 30 élèves. L'administration refuse de créer une division supplémentaire en 3<sup>e</sup> pour deux élèves aux dépens des conditions d'étude et de travail.

Alors qu'un rassemblement joyeusement bruyant se tenait devant l'Inspection académique du Rhône, une délégation était reçue en audience par M. Bidet inspecteur d'académie adjoint. Si la légitimité de nos revendications a été reconnue par l'administration, les moyens demandés ont été refusés.

Dès lors, réunis en Assemblée Générale, les personnels ont voté la reconduction de la grève pour le mardi 7 mars. Une réunion publique avec les parents sera organisée le lundi 6 mars à 19h00.

Les personnels grévistes du collège

Contacts :

Romain Lapierre : 06 70 14 79 67

Anne Claire Gautheron : 06 09 94 86 10